Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Froid, veuillez visiter :
bpfroid.fr/annales-sujets-et-corriges

Brevet Professionnel	MONTEUR DÉPANNEUR EN FROID ET CLIMATISATION		Session 2015
ÉPREUVE : E6 Français	Durée : 2 H	Coefficient : 2	Page 1/4

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1 à 4.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un exemplaire au chef de salle.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

SUJET

Julien Dubois entre en apprentissage chez les Petiot, pâtissiers à Dole dans le Jura. Ses parents, boulangers retraités à la campagne, ont peu de moyens. Il faut que Julien travaille et d'ailleurs le métier lui plaît.

- Vous commencez à quelle heure, le matin ?

Julien expliqua l'horaire de chaque jour. L'oncle écoutait, les yeux mi-clos, fumant à petites bouffées, et approuvant de temps à autre d'un hochement de tête. Plusieurs fois il ouvrit les yeux et regarda Julien le temps de demander un renseignement complémentaire. Lorsque Julien eut terminé, l'oncle demeura silencieux quelques instants, marmonna sous sa moustache, puis, levant la tête d'un coup, il dit en regardant sa femme :

- Si mon compte est exact, voilà des garçons, qui font une moyenne de soixante-dix heures de travail par semaine. Si on ajoute à cela le four à allumer tous les soirs, les esquimaux à porter aux cinémas, le magasin à fermer et tout le tremblement. Si on tient compte du fait que ce sont encore eux qui servent à table, qu'ils n'ont pas le droit de s'absenter ni le dimanche à midi ni le soir à cause des courses qu'on peut leur demander de faire, je ne sais plus très bien où on va. Tout compté, on doit arriver à quelque chose comme quatre-vingts heures de travail. Quant à la présence effective, n'en parlons pas, ça irait chercher dans les seize à dix-huit heures par jour. C'est proprement ahurissant ! Et comme ils passent le reste du temps dans leur chambre, on peut dire qu'ils sont à la disposition du patron vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

L'oncle se tut et ralluma son mégot. La tante le regardait, puis regardait Julien.

- Il est certain, dit-elle, que ce gosse a une sale tête.
- Est-ce que vous mangez bien, au moins ? demanda l'oncle.
- Oui, très bien.
- Ces-gens-là ont une bonne réputation dans la ville, dit la tante. Ça m'étonnerait beaucoup qu'ils ne soient pas convenables avec leur personnel.

L'oncle eut un geste des bras et laissa retomber ses larges mains sur la table en disant :

- Enfin, quoi, il y a des lois, elles ne sont pas faites pour les chiens.

Ou bien Julien nous raconte des histoires, ou bien ces gens-là vont un peu fort.

- Je t'assure que c'est ça, dit Julien. Mais ça doit être normal puisque les autres ne disent rien.

L'oncle balança la tête. Tout son visage se plissa dans une grimace qui remonta sa moustache et ses gros sourcils.

- Voilà par où le ver pénètre dans le fruit. Les gamins ne connaissent pas leurs droits. Ils entrent dans une boîte où ils prennent des habitudes, ils donneront ces habitudes à d'autres qui viendront après eux et ainsi de suite.

Base nationale des sujets Eduscol - Réservé aux centres de l'enseignement professionnel

Et pendant ce temps, il y a des types qui se crèvent à faire admettre la semaine de quarante heures, qui risquent leur place et parfois même leur peau pour que ça change. Bon Dieu de bon Dieu, le petit patronat est encore plus dangereux que la grosse entreprise. Quand il y a trois ou quatre ouvriers dans une boîte, le patron les tient avec des conneries, des bricoles, des avantages de rien, une espèce de fausse camaraderie qui lui rapporte gros. Et en fin de compte, jamais personne ne se plaint.

Á mesure qu'il parlait, sa voix montait. Il gesticulait, jurait et semblait avoir un peu oublié Julien pour parler des travailleurs en général et de l'exploitation de la main-d'œuvre mal organisée.

- Tu t'emportes, disait la tante. Ça n'avance à rien. Tu as été comme ça toute ta vie. Tu t'es toujours disputé avec tout le monde pour des questions de politique et en fin de compte, c'est toujours la même chose.

- Évidemment, c'est toujours là même chose parce qu'il y a toujours des gens comme toi pour considérer qu'il n'y a rien à faire, que tout est bien ainsi, et que si les choses doivent changer un jour ce sera par la volonté de je ne sais quel Bon Dieu. Eh bien, si un Bon Dieu quelconque avait dû s'occuper du bien-être des travailleurs, il y a belle lurette qu'on aurait la semaine de huit heures et la retraite à trente ans !

Bernard CLAVEL, **La grande patience**
Tome 1, La maison des autres, 1962,

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Questions

Toutes les réponses doivent être rédigées.

I/COMPÉTENCES DE LECTURE 10 points

1. Quelle est l'opinion de l'oncle au sujet :

- des patrons?
- des ouvriers?
- des représentants des salariés (syndicats)?

Justifiez vos réponses en citant le texte. *(4,5 points)*

2. Julien et sa tante partagent-ils la même opinion? Justifiez votre réponse. *(1.5 point)*
3. « ***Tu t'emportes**, disait la tante…* » (ligne 44). Vous relèverez et analyserez quatre éléments pris dans les paroles de l'oncle et dans son portrait qui justifient cette affirmation. *(4 points)*

II/COMPÉTENCES D'ÉCRITURE 10 points

Responsable d'une entreprise en froid et climatisation, vous recevez vos employés afin de débattre de l'amélioration de leurs conditions de travail. Vous vous appuierez sur votre expérience professionnelle, votre connaissance du monde de l'entreprise, pour imaginer la discussion qui s'engage.
Dans un texte d'une trentaine de lignes, vous alternerez les passages de récit et de dialogue.

Base Nationale des Sujets d'Examen de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.